

sénateur ne pouvait pas plaider devant le comité permanent des divorces, qu'il ne pouvait pas s'occuper d'une action en divorce, Je me suis demandé si des sénateurs avaient essayé de plaider devant le comité.

L'honorable M. Roebuck: Je parlais d'une façon générale; je ne tiens pas à répondre à cette question.

(Le rapport est adopté).

COMITÉS PERMANENTS

ADOPTION DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable Arthur-L. Beaubien présente le 3^e rapport du comité de sélection.

Le comité de sélection, nommé pour désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport ainsi qu'il suit:

L'honorable M. Croll: Suffit!

Le texte du rapport paraît en appendice, p. 15.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand le rapport sera-t-il pris en considération?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Avec la permission du Sénat, j'en propose l'adoption dès maintenant.

Comme les honorables sénateurs le savent, le Sénat doit s'ajourner aujourd'hui durant une certaine période. Vu que l'ouverture de la présente session a suivi de si près la prorogation de la dernière, il me semble que nous pourrions adopter ce rapport maintenant. A toutes fins pratiques, les membres de ces comités sont les mêmes que ceux qui faisaient partie de ces comités lors de la dernière session.

L'honorable M. Aseltine: Bien entendu, on peut apporter des changements à l'occasion.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): En effet, des changements peuvent être faits de temps à autre. Comme les honorables sénateurs le savent, le comité de sélection se compose de sénateurs de grande expérience des deux côtés de la Chambre, et je crois que tous les honorables sénateurs approuvent ces recommandations.

(Le rapport est adopté.)

COMITÉ DE LA RÉGIE INTÉRIEURE

NOMINATION DES MEMBRES

L'honorable John J. Connolly, avec l'assentiment du Sénat, propose:

Que les sénateurs dont les noms figurent au premier rapport du comité de

sélection pour faire partie du comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité au cours de la présente session, soient et sont par les présentes nommés pour former et constituer ledit comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les diverses questions qui lui seront soumises de temps à autre; et que ledit comité soit autorisé, sans que le Sénat lui confie de mandat spécial à cette fin, d'étudier toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et de faire rapport des résultats de cette étude au Sénat, pour qu'il y soit donné suite.

—Honorables sénateurs, c'est la motion qu'on fait d'ordinaire à ce moment-ci à l'égard de la nomination des membres du comité.

Au nom du leader de l'opposition et en mon nom personnel, je convoque tous les membres du comité à une réunion dans la salle du comité des banques et du commerce, dès que le Sénat s'ajournera cet après-midi. Il y a une couple de questions que le comité devrait étudier sur-le-champ.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ DES DIVORCES

NOMINATION DES MEMBRES

L'honorable John J. Connolly propose, de l'assentiment du Sénat:

Que les sénateurs dont les noms figurent au deuxième rapport du comité de sélection pour faire partie du comité permanent des divorces durant la présente session soient et sont par les présentes nommés pour former et constituer ledit comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les questions qui lui seront soumises de temps à autre.

(La motion est adoptée.)

COMITÉS PERMANENTS

NOMINATION DES MEMBRES

L'honorable John J. Connolly propose:

Que les sénateurs dont les noms figurent dans le troisième rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session soient et sont par les présentes nommés pour former les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport afin d'enquêter et de faire rapport sur les diverses questions